



Bulletin municipal

www.chaniers.fr

n° 304

Sommaire

- L'édito du Maire 1
- Escapade sur le fleuve Charente 1
- Activités sportives 2
- Vélo électrique 2
- Entretien avec... 3
- Info jeunes 3
- L'essentiel du conseil municipal du 7 juin 2021 4
- Travaux en cours 6
- Nettoyage de la nature 6
- Infos locales 7
- Le coin de P'tit Pois 7
- Les pharmacies de permanence 7
- Zoom sur... 8
- Agenda 8
- C'est nouveau 8

Mairie de Chaniers

2 rue Aliénor d'Aquitaine
17610 Chaniers

contact@chaniers.fr

05 46 91 12 70

07 88 70 91 45 (urgences)

L'édito du Maire



Les déchets abandonnés dans les chemins, à côté des points d'apport volontaires, dans la rue ou dans la Charente ne sont pas une fatalité.

Samedi 5 juin, plus de 200 personnes se sont réunies pour effacer les traces des incivilités d'un petit nombre, contribuant ainsi à rendre notre cadre de vie propre et agréable.

Nous avons été agréablement surpris par le nombre très important d'enfants participants à cette campagne citoyenne. Nous pouvons être fiers de notre commune et de ses habitants !

J'en appelle à la responsabilité de chacun pour préserver la propreté et la salubrité de nos espaces publics, et particulièrement nos espaces naturels que tout le monde se plaît à fréquenter aux beaux jours. C'est un patrimoine fragile. Prenons en soin.

La saison estivale est lancée. Les vacances approchent, les festivités aussi. Nous allons organiser ces moments de fête dans le respect des protocoles sanitaires. Il y en aura pour tous les goûts : ciné plein air, descente de la Charente en canoë, concerts de musique classique, initiations paddle, marché fermier, feu d'artifice, ... N'hésitez pas à consulter régulièrement le programme des animations sur le site internet de la commune pour ne rater aucune sortie !

Eric PANNAUD
Maire de Chaniers

Escapade sur le fleuve Charente dimanche 4 juillet à Chaniers

Imaginé par la CDA, cette animation propose 2 randonnées : l'une en bateau, l'autre à vélo, au départ de Dompierre ou de Chaniers pour une arrivée à Saintes. En tout, 200 embarcations non motorisées et 200 vélos sont attendus sur le communal de Chaniers à l'heure de la pause déjeuner qui sera ponctuée d'animations festives.



Pour vous restaurer, la guinguette du Camping Belle Rivière, la Crêperie La Malouine et le Comité d'Animation seront prêts pour vous accueillir.

Pour toutes les activités, inscriptions en ligne sur www.saintes-tourisme.fr

La circulation et le stationnement seront fortement perturbés ce jour-là. Aussi, nous comptons sur votre compréhension pour respecter les différentes consignes.

Cet évènement repose en grande partie sur l'engagement de Chagnolais bénévoles. Pour assurer la réussite de cette manifestation, nous renouvelons notre appel auprès de toutes celles et de tous ceux qui pourraient aider quelques heures, entre le 2 et le 4 juillet.



Merci de vous faire connaître
auprès de la mairie.

De l'Aïkido à la rentrée

A la rentrée prochaine, vous pourrez pratiquer l'Aïkido à la salle omnisport du Maine Allain.

Cet art martial japonais, créé par O Sensei Morihei Ueshiba au lendemain de la seconde guerre mondiale, vise à se débarrasser d'un agresseur en utilisant à son profit la force et l'énergie de l'adversaire. Il utilise pour cela des techniques de frappe, de projection, de contrôle, de luxation, contre différentes attaques à mains nues ou avec armes traditionnelles. Celles-ci sont le bokken (réplique en bois du sabre de samouraï), le jo, (bâton de 1,20 m), le tanto (réplique en bois du poignard japonais), et parfois le tambo (matraque).

L'Aïkido, art martial non-compétitif visant le bien-être du pratiquant, est accessible aux enfants, aux adultes et aux seniors.



Pour plus d'informations, contactez Philippe BARRE au 06 83 61 62 92

Nouveaux circuits de randonnées à Chaniers

Les élus de la Commission Tourisme – Cadre de vie – Environnement ont profité de l'hiver pour proposer de nouveaux circuits de randonnée sur Chaniers. En complément de la « Grande boucle du plateau de Bellevue » qui existe depuis longtemps, quatre autres itinéraires ont été créés :

- à l'ouest, une randonnée qui suit les traces de la grande boucle du plateau de Bellevue mais en sens inverse (7,8 kilomètres)
- à l'est, un itinéraire qui suit le Bourru (9.5 kilomètres)
- au nord un autre qui longe en partie le Coran (6.5 kilomètres)
- dans le bourg et le long de la Charente, un circuit de 3.7 kilomètres comportant un questionnaire, plus particulièrement destiné aux enfants



Retrouvez ces circuits sur le site de la commune www.chaniers.fr à la rubrique Découvrir/Tourisme

Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique

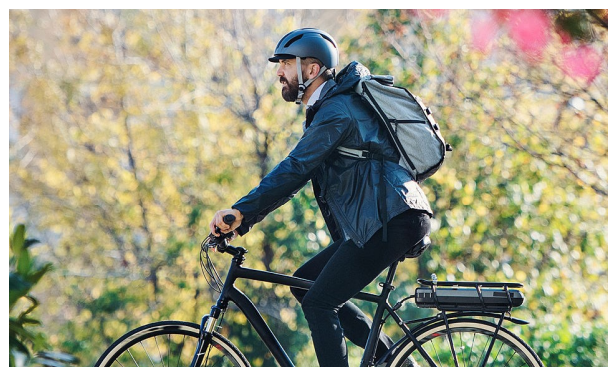
Dans le cadre de sa politique en faveur de la mobilité alternative à la voiture individuelle, une aide financière est proposée aux habitants qui feront l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE) neuf ou qui feront électrifier leur vélo.

Cette subvention, soumise à des conditions d'éligibilité, est fixée à hauteur de 200€ dans la limite de l'enveloppe budgétaire annuelle allouée.

Pour être éligible au dispositif, il est nécessaire de remplir les critères suivants :

- être majeur
- résider dans l'une des 36 communes de l'Agglomération de Saintes
- avoir acheté un vélo à assistance électrique de marque française chez un vélociste de l'Agglomération de Saintes ou avoir acheté un kit d'électrification de marque française chez un vélociste de l'Agglomération et l'avoir fait installer chez un vélociste de l'Agglomération
- déposer une seule demande d'aide à l'achat du VAE par personne et par foyer
- faire la demande d'aide à l'achat du VAE au maximum 30 jours après avoir acheté le VAE ou le kit d'électrification

Si vous êtes éligible à l'aide de la Communauté d'Agglomération, vous pouvez également faire la demande du "Bonus Vélo" de l'Etat, sous condition de ressources.



Plus d'infos sur le site de la CDA www.agglo-saintes.fr ou par téléphone au 05 46 93 41 50

Annick FIAUD, Adjointe en charge de l'action sociale

Pouvez-vous nous expliquer votre parcours au sein de la mairie ?

Elue de 1989 à 2008, je me suis tout de suite orientée vers le social. J'ai ainsi créé le CCAS dont les Chagnolaises et les Chagnolais bénéficient depuis. C'est un service très dynamique et nous sommes l'une des rares communes des environs à en être dotées.

Depuis février 1996, notre commune est conventionnée avec la Banque Alimentaire. Deux mardis par mois, des denrées sont distribuées, par des bénévoles, aux bénéficiaires inscrits.

De 2008 à 2020, j'ai travaillé au CCAS en tant que salariée. Puis en 2020, à la suite de mon départ à la retraite, Elodie Audouin Buret a pris ma succession. Je n'ai quitté la mairie que quelques mois puisque j'ai repris mes fonctions d'Adjointe aux affaires sociales aux dernières élections municipales.

Quelle « bataille » vous tient particulièrement à cœur en ce moment ?

Je suis très attachée à la lutte contre les violences intra-familiales, exacerbées par les mois de confinement. Si vous êtes victime ou témoin de ces violences, il est essentiel de se confier ou d'alerter. Le CCAS est à votre écoute.

Je rappelle également le numéro d' « Arrêtons les violences », le 3919. Il est anonyme, gratuit et non repérable sur les factures et les téléphones.

Annick FIAUD

Habitante de Chaniers depuis : 1971

Votre ville de naissance : Chevanceaux

Votre âge : 71 ans

Votre quartier : Chauveau

Votre lieu préféré à Chaniers : le moulin de la Baine

Une anecdote : Il y a une trentaine d'années, lors du repas des Aînés, on m'a demandé d'aller à la mairie afin d'y chercher quelque chose. Lorsque je suis revenue à la salle des fêtes, les 180 convives m'ont souhaité un bon anniversaire et le maire, Monsieur de Roux, m'a offert un bouquet de fleurs.

Ce moment plein d'émotion reste gravé dans ma mémoire. Je suis sûre que le metteur en scène de cette surprise se reconnaîtra. Encore merci !



Tu as 18 ans ? Profite de 300€ d'offres culturelles !

Le pass Culture est un dispositif du Ministère de la Culture qui te permet d'avoir accès l'année de tes 18 ans à une application sur laquelle tu disposes de 300€ pendant 24 mois pour découvrir et réserver des propositions culturelles de proximité et des offres numériques (livres, concerts, théâtre, cinéma, cours de musique, abonnements numériques, etc.).

Comment ça marche ?

1. Télécharge l'application **pass Culture** et découvre toutes les offres culturelles à portée de main.
2. Réserve les activités ou biens culturels qui t'intéressent directement sur l'application grâce à tes 300€.

REJOINS-NOUS VITE
télécharge l'app !

SUR ANDROID SUR IOS

DISPONIBLE SUR Google Play Télécharger dans l'App Store

★★★★☆
+ 312 avis sur Google Play + IOS
4,5 sur 5

Vacances d'été : des aides pour les 18-25 ans

- vous êtes étudiant boursier ?
- alternant ?
- en service civique ?
- vous avez de petits revenus ?

Avec Départ 18:25, **bénéficiez d'une aide de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances qui finance jusqu'à 90% de vos vacances du 2 juin au 30 septembre .**

Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site <https://depart1825.com/>



L'essentiel du conseil municipal du 7 juin 2021

Présents : PANNAUD Éric, FOURRÉ Jean-Luc, GRELET Annie, GRAVELLE Jean-Luc, FIAUD Marie Annick, GIRARD Jean-Paul, ALIGANT Sylvie, BERTOT Jacques, PISSIER Gérard, MONTALESCOT Éveline, BOTON Monique, TUFFET Francine, CARTON Jean-Pierre, CANUS Daniel, CALVO Dominique, GAUDIN Christine, FOURNALES Sandrine, MORAUD Laurent, LATOUCHE Céline, LE MENI Nadège, GIRAUDAU Samuel, DAVID Claudia, GUÉRIN Florian

Excusés ayant donné pouvoir : SIAUDEAU Michel, MACHEFERT VERDON Graziella, WATTEBLED Stéphane

Excusée : TREFFANDIER Nathalie

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MAI 2021

M. le Maire précise que le village de « Les Essards » peut s'écrire de différentes façons. Au fil de l'histoire, il s'est écrit avec un « d » ou un « t ». Pour l'anecdote, les 2 panneaux n'avaient pas la même écriture. Si vous regardez bien, un autocollant a été mis pour mettre un « t » des 2 côtés.

Le procès-verbal de la séance du 3 mai 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

CONVENTION DU BAC AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de revoir la convention de coopération locale relative au fonctionnement du passage d'eau. En effet, la précédente convention signée en 2018 a expiré le 31 octobre 2020.

La commune de Chaniers percevra une rétribution forfaitaire calculée sur les frais de salaire engagés par la commune à hauteur de 25 072 € pour l'année 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne un avis favorable à la signature de la convention.

PROTOCOLE D'ACCORD SUR LE TEMPS DE TRAVAIL

M. le Maire expose au Conseil Municipal que, dans le cadre de l'application de la Loi de Transformation de la Fonction Publique en date du 6 août 2019, un travail d'état des lieux et de propositions a été entrepris depuis plusieurs années au sein de la commune de Chaniers. Il a permis d'acter la réalisation annuelle de 1607h à partir du 1^{er} janvier 2022.

Le Conseil Municipal décide d'autoriser M. le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

CONVENTION DE PRESTATIONS REALISEES PAR LES AGENTS DU SERVICE CIMETIERE DE LA VILLE DE SAINTES POUR LA REPRISE DES SEPULTURES

M. le Maire propose au Conseil Municipal une convention entre la ville de Saintes et la commune de Chaniers afin de réaliser les reprises des sépultures en état d'abandon du cimetière de Chaniers.

Pour réaliser la partie technique, la commune de Chaniers

ne dispose ni du savoir-faire, ni des moyens humains et techniques.

Il est proposé l'intervention des services techniques de la ville de Saintes pour réaliser les missions suivantes :

- reprise des sépultures avec ouverture des emplacements,
- creusement et évacuation des pierres,
- translation des restes mortels vers l'ossuaire ou le crématorium,
- remise en état des anciennes sépultures,
- délimitation des futurs emplacements.

La convention est proposée pour une durée de 3 ans. Le travail a été estimé à 57 jours d'intervention, avec une facturation par la ville de Saintes selon les interventions. Coût horaire d'un agent : 20 €.

Le Conseil Municipal, autorise M. le Maire à signer les documents relatifs à la convention de prestations réalisées par la ville de Saintes pour la reprise des sépultures de Chaniers.

VENTE DE LA MAISON SITUEE 11 AVENUE CHARLES DE GAULLE

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'à la suite de la délibération n°2021/04/028 en date du 3 mai 2021, la commune de Chaniers a fait l'acquisition de la parcelle cadastrée AZ n° 234, située au 11 avenue Charles de Gaulle, auprès de l'EPF.

La commune a reçu une offre d'achat pour une partie de la parcelle (celle avec la maison). La parcelle d'origine va donc être divisée en deux : celle avec la maison représente une surface d'environ 428 m². L'acheteur souhaite y déplacer son commerce situé actuellement rue Aliénor d'Aquitaine.

Le prix proposé est de 115 000€ HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise M. le Maire, ou son représentant, à réaliser cette vente et à signer tous les documents relatifs à cette vente.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

M. le Maire informe le Conseil Municipal que lors du budget primitif 2021, il a été prévu une enveloppe globale pour les subventions.

La commission des associations s'est réunie le 29 avril 2021 afin de procéder à la répartition des subventions entre les divers organismes et associations.

Mme MONTALESCOT, en tant que membre du bureau de l'association Etoile'Clown, M. BERTOT, en tant que membre du bureau de l'association Amicale Boules et M. GIRARD, en tant que membre du bureau de l'association ADAPAEF17, quittent la séance pour le vote des subventions.

Le Conseil Municipal, invité à se prononcer pour chaque subvention, à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer les subventions aux associations telles qu'elles ont été proposées.

SUBVENTION A L'E.E.T.A.A. DE SAINTES POUR LA REMISE DES PRIX 2021

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que la traditionnelle remise des prix de l'Ecole d'Enseignement Technique de l'Armée de l'Air 722 se déroulera à Saintes, le 22 juillet 2021.

Le Commandant de l'Ecole d'Enseignement Technique de l'Armée de l'Air de Saintes a présenté une demande en vue de l'obtention d'un don afin de financer ces prix.

Pour mémoire, ces dernières années, le conseil municipal avait alloué un don de 170 € à l'E.E.T.A.A. de Saintes. Il est proposé de porter cette somme à 200€.

Le Conseil Municipal, invité à se prononcer, à l'unanimité, donne un avis favorable, sur l'attribution d'un don de 200 € à l'E.E.T.A.A. de Saintes en vue de la remise des prix de 2021.

CENTRE DE SECOURS PRINCIPAL – CESSIION DE PARCELLES AU PROFIT DU DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

M. le Maire explique que la Communauté d'Agglomération de Saintes est propriétaire en indivision, avec les communes de La Clisse, Chaniers et Nieul-lès-Saintes, du centre de secours principal de Saintes. Le bâtiment est situé au 1 rue de l'Echalas à Saintes.

Le bâtiment nécessite aujourd'hui d'importants travaux notamment pour le remettre aux normes.

Au regard des missions de service public exercées par le SDIS 17, et du coût prévisionnel des travaux à engager pour réhabiliter le bâtiment, il est proposé de céder à l'euro symbolique cet équipement appartenant à la CDA de Saintes ainsi qu'aux communes de La Clisse, Chaniers et Nieul-lès-Saintes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve la cession à l'euro symbolique des parcelles,
- autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents et actes notariés à intervenir.

MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL POUR LES PERMANENCES DES MUTUELLES

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que plusieurs mutuelles ont souhaité mettre en place des opérations promotionnelles concernant leurs contrats d'assurances complémentaires santé dans le cadre d'un partenariat avec les communes.

La commune de Chaniers signe des contrats avec plusieurs mutuelles : Axa France, Mutualia, MBA... Certaines sollicitent la mise en place d'un accueil en mairie.

Il est proposé, pour répondre à cette demande, la mise à disposition d'un bureau avec une occupation d'une journée par semaine maximum pour un loyer mensuel de 50€/mois.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- valide la mise à disposition d'un local pour les mutuelles moyennant un loyer mensuel de 50€,
- autorise Monsieur le Maire à signer les documents

afférents à cette mise à disposition.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DE LA VOIRIE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, par délibération du 31 mars 2021, le Comité Syndical du Syndicat Départemental de la Voirie, a approuvé, à l'unanimité des membres présents, la modification des statuts devenue nécessaire à la mise en adéquation de son mode d'action et de fonctionnement auprès de ses membres. Par ailleurs, de nouveaux membres ont exprimé leur souhait d'adhésion auprès du Syndicat de la Voirie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve l'admission des nouveaux membres au Syndicat Départemental de la Voirie,
- approuve les modifications statutaires telles que votées par le Comité syndical et portant transformation de la structure en Syndicat mixte ouvert restreint.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Les décisions du Maire : Demande de subvention auprès du département – espace de jeux au communal

Logo de la mairie de Chaniers : la commune travaille sur un nouveau visuel, plusieurs propositions sont en débats.

Circuits de randonnée de la commune : plusieurs circuits ont été travaillés par la commission Environnement, ils vont être mis en ligne prochainement.

Retour sur le nettoyage de la Charente : La journée a rassemblé 200 volontaires de tous âges pour nettoyer les berges et les chemins, mais aussi le lit de la Charente (avec une équipe de plongeurs et de pêcheurs).

Séance clôturée à 22h30.

Le secrétaire de séance,
Laurent MORAUD

→ **Les comptes-rendus complets peuvent être consultés en mairie ou sur site de la ville www.chaniers.fr**



Les travaux en cours

Plusieurs chantiers sont actuellement en cours sur la commune :

- démantèlement de l'ancienne station d'épuration du bourg
- constructions de logements en face de l'école Ronsard
- restauration d'un jeu pour enfants sur le communal
- restauration de pontons sur les bords de Charente
- travaux d'écoulement du pluvial rue des Carpes
- carottages dans la cour du groupe scolaire Ronsard en vue du projet de nouvelle école



Le nettoyage de la nature a mobilisé 200 personnes

Ce samedi 5 juin après-midi, près de cent cinquante bénévoles de tous âges se sont activés pour nettoyer les berges et les chemins, entre la Baine et le Port Hublé pendant qu'une cinquantaine de plongeurs et pêcheurs procédaient à la collecte des déchets trouvés dans le lit de la Charente.

Alors que le lit et les berges du fleuve bénéficient d'un toilettage annuel depuis 10 ans maintenant, cette édition fut l'occasion de franchir un cap supplémentaire en invitant les citoyens à une campagne de nettoyage terrestre. Résultat : 150 personnes ont répondu présent dont notamment une dizaine de jeunes scouts et une quarantaine d'élèves de l'Ecole d'Enseignement Technique de l'Armée de l'Air de Saintes.

Cette action a permis de récolter l'équivalent de trois camions de déchets constitués principalement de ferraille, de batteries, de matériel électronique, de verre (4 poubelles de 100 litres), de pneus et de plastiques en tout genre. L'après-midi s'est achevée par un moment de convivialité où tous les participants ont été remerciés pour leur présence, dans le respect des consignes sanitaires.

Retour en images sur cet élan citoyen :



Pour visionner le reportage photo complet et la vidéo de France 3 tournée ce jour-là, consultez notre site internet www.chaniers.fr/grande-mobilisation-pour-le-nettoyage-de-la-nature

La collecte des déchets renforcée cet été

Du 14 juin au 17 septembre, l'Agglomération renforce la fréquence de ramassage de vos ordures ménagères (bacs noirs).

L'objectif : vous permettre de faire face à un éventuel surplus d'ordures ménagères pendant la période estivale et éviter tout désagrément olfactif avec les températures plus élevées.

Pour autant, le nombre forfaitaire de levées contenues dans la part fixe de la redevance ne change pas. Les levées effectuées pendant l'été seront donc toutes comptabilisées.

Les horaires de passage des camions pouvant varier par rapport aux tournées traditionnelles, il vous est demandé de sortir votre bac d'ordures ménagères la veille du jour de collecte.

	juin 2021	juillet 2021
sacs noirs	tous les mardis	tous les mardis
sacs jaunes	lundi 14 juin lundi 28 juin	lundi 12 juillet lundi 26 juillet



SOUTENEZ VOS COMMERCES LOCAUX !

20€

offert par la Communauté d'Agglomération de Saintes

Retirez votre bon d'achat de 20€* entre le 21/06 et le 2/07 2021
Attention : nombre limité !

au siège de la Communauté d'Agglomération de Saintes
Infos : 05.46.93.41.50 • info@cda-saintes.fr
*valable chez les commerçants partenaires

www.agglo-saintes.fr

C'est nouveau à Chaniers

De nouveaux gérants au tabac presse

Suite au départ de M. LEROYER, à qui nous souhaitons une belle retraite, M. et Mme RIBEIRO vous accueilleront au Calumet à compter de début août.

Saintonge Eco confort

Cette entreprise de rénovation de l'habitat spécialisée dans les énergies renouvelables (photovoltaïque, pompes à chaleur, ...) s'est installée zone d'activités de la Tonnelle.

Coordonnées : 05 46 94 69 29 / saintongeeconfort.fr

Nouveaux horaires de la Médiathèque

A compter du 19 juin, la médiathèque rouvre ses portes **aux horaires suivants** : du lundi au vendredi, de 14h à 17h30
le mercredi, de 10h à 11h30 et de 14h à 17h30
le samedi, de 10h à 12h

Pour les personnes qui ne souhaitent ou ne peuvent pas se déplacer, **la livraison à domicile continue le samedi matin.**

Nouveau numéro du CCAS

Désormais, vous pouvez joindre directement le CCAS au 06 70 20 06 74

Le coin de P'tit Pois

Les organisateurs attendaient quelques dizaines de personnes. Ce sont finalement 150 bénévoles de tous âges qui se sont présentés samedi 5 juin pour participer activement au nettoyage des berges et chemins proches de la Charente. Simultanément, une trentaine de plongeurs ont quadrillé les fonds du fleuve pour en extraire les objets les plus hétéroclites. Cette mobilisation a permis de remplir les bennes de trois camions.

Au vu de ce résultat, deux sentiments : **la satisfaction** devant la détermination et l'efficacité des bénévoles et **la colère** causée par une poignée de « gugus malfaisants » qui dégradent, apparemment sans aucun scrupule, l'environnement de Chaniers.



Service de garde des pharmacies (nuit, week end et jour férié) : 32 37

Du lundi 21 au dimanche 27 juin 2021	Pharmacie MADALINSKI à LES GONDS
Du lundi 28 au dimanche 4 juillet 2021	Pharmacie COUPRIE à BRIZAMBOURG
Du lundi 5 au dimanche 11 juillet	Pharmacie MONTERO à TONNAY CHARENTE
Du lundi 12 au dimanche 18 juillet	Pharmacie DEVANNE à BORDS
Du lundi 19 au dimanche 25 juillet	Pharmacie PERRAULT à SAINT SAVINIEN

Les numéros d'urgence

Médecin du SAMU : 15

Véhicule Sanitaire Léger :
05 46 91 11 99 / 06 07 85 06 20

CCAS : 06 70 20 06 74

Permanences sur rendez-vous
le mardi de 14h à 17h et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h



Focus sur...

Le prélude au festival de Saintes samedi 10 juillet à Chaniers



Dans le cadre du prélude à la cinquantième édition du Festival de Saintes,

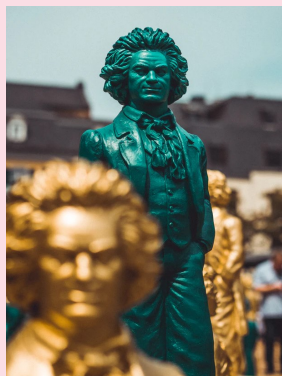
Profitez d'une sieste sonore, de 14h à 18h, sur les bords de Charente

Le fonctionnement est très simple : équipé d'un appareil et d'un casque, vous être libre d'écouter le concert de votre choix

Concerts disponibles à l'écoute : La symphonie *Pastorale* de Beethoven, *Le Caïn maudit ou la mort d'Abel* de Onslow, *Les Vêpres* de Monteverdi, *Dixit Dominus* et *Ode à Sainte-Cécile* de Haendel, *La Passion selon Saint-Jean* de Bach...

Poursuivez avec le concert des Symphonies n°2 et n°5 de Ludwig Van Beethoven

Capté dans l'Abbatiale de l'Abbaye aux Dames le 20 juillet 2020, le concert sera diffusé sur grand écran et son HD samedi 10 juillet 2021 à 20h sur le communal.



L'entrée est libre dans la limite des places disponibles. Le dispositif permet l'accueil de 250 personnes.

Synopsis : L'Orchestre des Champs-Élysées reprend la Symphonie n°2 en ré majeur opus 36 et la Symphonie n°5 en ut mineur opus 67, composées au cours de la première décennie du XIX^e siècle. Ces deux chefs-d'œuvre mettent en mouvement des masses sonores qui bouleversent leur auditoire.

Agenda

En juin

Dimanche 27 juin

Brocante du foot

Sur le communal, de 8h à 18h
Restauration sur place

Pour réserver un emplacement, contacter M. CANU au 06.62.35.42.29 ou dsrv17@yahoo.fr



En juillet

Vendredi 2 juillet à 11h

Inauguration de la plage sans tabac

En présence du Président de La Ligue contre le Cancer de Charente-Maritime

Samedi 3 juillet à 22h

Ciné en plein air Le sens de la fête

2017 / 1h 56min / comédie

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Jauge limitée à 100 personnes
Masque obligatoire



Dimanche 4 juillet

Escapade sur le fleuve Charente

Descente du fleuve en embarcations non motorisées et promenade à vélo entre Dompierre et Saintes
Restauration sur place

Animations et initiations gratuites toute la journée

Inscription en ligne : saintes-tourisme.fr

→ évènement proposé par la CDA de Saintes et la commune de Chaniers



Samedi 10 juillet

Prélude au festival de Saintes Sur le communal

Siestes sonores, de 14h à 18h
Concert Beethoven à 20h30

Entrée libre dans la limite des places disponibles
Jauge concert : 250 personnes
Masque obligatoire



Jedi 15 juillet à 23h

Feu d'artifice sur les bords de Charente



Plus d'infos sur le site www.chaniers.fr
Rubrique Evènements